

Délibération n° 2022-02-05-04

Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Syndical du 05 février 2022

Objet : Création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Rapporteur : Stéphane GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
28 janvier 2022

Nombre de délégués :

En exercice : 140

Présents : 84

Pouvoir : 4

Votants : 88

Voix totales : 90

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 1 – RABANY
Anne

Non votants : 10 –
AMBLARD Patrick –
BOYER Michel – BRIAT
Dominique – DOCHEZ

L'an deux-mille-vingt-deux, le 05 février à dix heures et zéro minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

AMBLARD Patrick, ARCHENY Danièle, AUBRY Jacques, BARRASSON Bernard, BELGARDE Joseph, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BOULLOT Bruno, BOYER Michel, BRIAT Dominique, BRUGIERE Eric, BRUN Evelyne, CHABRILLAT Rémi, CHANSARD Gérard, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COUDUN Laurent, COUPAT Sylvie, DA SILVA Carlos, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEROSSIS David (au titre du SIE de Thiers), DEROSSIS David (au titre de Thiers Dore et Montagne), DEVERNOIX Marc-Antoine, DOCHEZ Alain, DOMINGO Marcel, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, EGLI Eric, FERRY Mathieu, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GABRILLARGUES Camille, GARCIA Yannick, GAUMY Francis, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Gérard, GUILLAUME Stéphane, HAUTEVILLE Cyril, JARLIER Dominique, JEROME Christian, JOURDY Isabelle, KHATCHADOURIAN-TECER Claudien, LARDANS Jacques, LECHEVALLIER Christine, LETOY Daniel, LEVI ALVARES Luc, LHERMET Florence, LONGHCAMBON Vladimir, MALAYRAT Jean-Pierre (au titre du Secteur d'Eclairage Urbain), MALAYRAT Jean-Pierre (au titre de Clermont-Auvergne-Métropole), MARQUES Antonio, MAS Gilles, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, MERCERON Jean-Luc, METZGER Pierre, MORISON Georges, OLIVIAN Thierry, PELISSIER Patrick, PERCHE Serge,

Alain – FRUCHART Jean-
Luc – KHATCHADOURIAN
TECER Claudine –
MEALLET Roger Jean –
MERCERON Jean-Luc –
PELISSIER Patrick –
WATERLOT Philippe

PERROT Guillaume, PINTE Emmanuel, PONTRUCHER Bruno,
RAY Raïssa, RAYNAL Roger, RAYNAUD Jérôme, RAZAVET Jean-
François, ROGER Christine, SABLONIERE Didier, SANCHEZ
Nicolas, SAUX Marion, SAVY Philippe, TOURNOLIAS Vincent,
VIAL Christophe, WATERLOT Philippe

Suppléants ayant pouvoir :

GHESQUIERE Chantal, RABANY Anne, WEIBEL Thomas

Pouvoirs :

DISSARD André à OLIVIAN Thierry, VATIN Thierry à Sébastien
GOUTTEBEL, BAULAND Gisèle à SANCHEZ Nicolas, DAUPHIN
Serge à PERCHE Serge

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

CREATION D'UN POSTE PERMANENT AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU PUY-DE-DÔME

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la
Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

ARTICLE 1 :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Syndical de fixer
l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des
services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des
avancements de grade.

La délibération doit préciser :

- le(s) grade(s) correspondant(s) à l'emploi créé,
- le temps de travail du poste,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Syndical en date du 11 décembre
2021,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe suite
à l'avancement de grade d'un agent.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- **La création** d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe, permanent à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 5 février 2022,

- Filière : administrative
- Cadre d'emplois : Adjoint Administratif
- Grade : Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe
- Ancien effectif : 1
- Nouvel effectif : 2

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 6, article 6411.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Sébastien GOUTTEBEL



**territoire
d'énergie**
PUY-DE-DÔME

Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 09 février 2022 et de la publication le 09 février 2022.